

COORDONNATEUR(TRICE) DEPARTEMENTAL(E) DE POLE INCLUSIF D'ACCOMPAGNEMENT (PIAL)

IMPLANTATION DU POSTE	DSDEN Calvados, Circonscription ASH, Service Ecole Inclusive, 3 postes
MISSION	<p>Les PIAL du département du Calvados sont répartis en cinq secteurs ; chacun des secteurs est géré par un(e) coordonnateur(trice) départemental(e) de PIAL.</p> <p>Il/Elle est placé(e) sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH en lien direct avec le service de l'école inclusive (SEI), il/elle doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser et coordonner les moyens d'accompagnement humain en fonction des besoins des élèves en situation de handicap ; ➤ Réaliser quotidiennement la gestion et le suivi des AESH affecté(e)s aux PIAL en étroite concertation avec les co-coordonnateurs(trices) 1^{er} et 2nd degrés, les enseignant(e)s référent(e)s, les familles ; ➤ Transmettre l'ensemble des informations afférentes au recrutement des AESH (contrat, formation, création d'une adresse électronique professionnelle) au service de Gestion administrative et financière des AESH de la DOSS ; ➤ Contribuer à la formation initiale et continue des AESH, en lien avec les conseiller(ère)s pédagogiques de l'ASH qui en ont la responsabilité ; ➤ Recueillir des données pour renseigner des enquêtes ; ➤ Assurer le suivi de la cellule d'écoute ; <p>Le/La coordonnateur(trice) pédagogique de PIAL traite les situations complexes ; il/elle est l'interlocuteur(trice) privilégié(e) des familles exclusivement pour les questions relatives à l'accompagnement scolaire de leur enfant.</p>
FONCTIONS	<p>Organiser les opérations de recrutement et d'affectation des AESH ;</p> <p>Coordonner au sein des PIAL la scolarisation des élèves handicapés avec notification d'accompagnement par une aide humaine ;</p> <p>Participer à la mise en œuvre de la formation des Aides humaines ;</p> <p>Conseiller la cheffe de la DOSS, l'IEN-ASH, le SEI et les co-coordonnateur(trice)s pour la mise en œuvre des notifications et le traitement des situations complexes ;</p> <p>Tenir à jour le tableau de bord départemental, contribuer au renseignement de la base de données utilisée (AGESH) et renseigner les enquêtes de suivi des AESH ;</p> <p>Mettre en œuvre les moyens alloués pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap ;</p> <p>Suivre et adapter les emplois du temps des AESH en lien avec les coordonnateurs de PIAL locaux et les ERSEH ;</p> <p>Participer à la cellule d'écoute et engager les réponses appropriées ;</p> <p>Possibilité d'exercer la mission de référent(e) départemental(e) AGESH.</p>

<p>COMPETENCES</p>	<p>Être professeur(e) des écoles ; Connaissance du système éducatif et du champ du handicap ; Connaissance du fonctionnement de la MDPH ; Capacité d'écoute et de diplomatie ; Capacité à travailler en équipe, à rendre compte, à s'intégrer dans un dispositif ; Capacité à organiser son travail et définir des priorités en gérant de nombreuses sollicitations ; Grande discrétion professionnelle demandée (liens avec les familles, avec les équipes pédagogiques, avec les services administratifs) ; Maîtrise des outils bureautiques ; Permis de conduire – déplacements nécessaires.</p>
<p>MODALITES DE RECRUTEMENT</p>	<p>Les enseignant(e)s adressent au PSEP un courrier de motivation, accompagné d'un curriculum vitae, sous couvert de l'IEN de leur circonscription. Ils/Elles sont reçu(e)s par une commission qui détermine leur aptitude à exercer les fonctions et établit un rang de classement des candidatures retenues.</p>
<p>SITUATION ADMINISTRATIVE</p>	<p>Nomination à titre définitif.</p>